

---

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse du comité révolutionnaire de Bayeux qui transmet le discours patriotique prononcé dans le temple de la Raison en occasion de la fête pour la reprise de Toulon, lors de la séance du 1er pluviôse an II (20 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse du comité révolutionnaire de Bayeux qui transmet le discours patriotique prononcé dans le temple de la Raison en occasion de la fête pour la reprise de Toulon, lors de la séance du 1er pluviôse an II (20 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 485;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1961\\_num\\_83\\_1\\_36525\\_t2\\_0485\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36525_t2_0485_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

## 12

L'agent national de la commune de Jarnac, département de la Charente, annonce à la Convention nationale que l'inauguration du temple de la raison s'est faite dans cette commune, le 4 frimaire, avec la plus grande solennité; que les citoyens des deux religions, catholique et protestante, se sont réunis: qu'il n'y a plus qu'un culte, celui de la raison, qu'un temple et qu'un lieu commun de sépulture. Les ministres des deux cultes ont renoncé à leurs fonctions (1). « La Raison seule, disent ces citoyens, aura désormais des autels parmi nous, et le même lieu de repos renfermera les cendres des citoyens, quelles qu'aient été leur opinions religieuses. Le fauteur de la tyrannie, l'ennemi de l'humanité méritent seuls la proscription des hommes libres » (2). L'argenterie des deux églises a été offerte en don patriotique; elle est envoyée à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (3), et renvoi à l'administration des domaines nationaux.

## 13

Les membres du comité révolutionnaire de Bayeux font passer à la Convention nationale le discours patriotique prononcé dans le temple de la raison de cette commune, lors de la fête républicaine qui y a été célébrée à l'occasion de la reprise de Toulon. Ils invitent la Convention à rester à son poste (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5), et renvoi au comité d'instruction publique.

[Bayeux, 17 niv. II] (6)

« Citoyens,

Nous vous adressons six exemplaires d'un discours prononcé par notre président dans le Temple de la Raison de notre commune en présence des corps constitués et de tous les citoyens réunis, le 10 du présent mois. Ce jour de fête républicaine fut célébrée avec dignité et avec toute l'allégresse que nous donnoit la reprise de Toulon. La superstition seule soupira peut-être mais eut soin de se cacher. Pussions-nous avoir réussi à la détruire entièrement par les armes mêmes, de la tolérance, en démasquant les imposteurs qui voudraient l'entretenir, faire éclater la vérité aux yeux du peuple et jeter à propos sur les hypocrites le ridicule dont ils méritent d'être couverts, ce sont deux moyens sûrs de tuer le fanatisme sans le faire crier.

Heureux si nous avons bien employé ces deux moyens et si nous méritons votre approbation.

Unité, indivisibilité et prospérité de la République.

Notre vœu sera rempli si vous demeurez à votre poste suivant l'invitation de tous les vrais

(1) P.V., XXX, 4. Mention dans C. Eg., n<sup>o</sup> 521; Ann. patr., p. 1727; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1089; J. Fr., n<sup>o</sup> 484; M.U., XXXVI, 21.

(2) Mon., XIX, 266;

(3) B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> pluv.

(4) P.V., XXX, 4.

(5) B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> pluv.

(6) F<sup>17A</sup> 1009<sup>A</sup>, pl. 3, p. 1821.

républicains que nous avons appuyée et que nous appuyons itérativement. S. et F.»

BAUDRY (du bureau de correspondance);  
CATHERINE (secrét.).

[Discours prononcé le 10 niv. II] (1)

Honneur à toi, suprême intelligence, qui présides aux mouvemens de ce vaste univers.

C'est toi qui est l'auteur de la liberté des hommes; et devant toi, tous les hommes sont égaux.

Tu es témoin de nos sermens: devant toi, nous jurons de maintenir l'égalité, nous jurons de vivre libres ou de mourir.

Amour fraternel à tous les hommes; guerre aux tyrans seuls, mais aussi guerre la plus vive à ces dévorateurs de l'humanité.

Les tyrans se sont ligués contre nous, ils ont rassemblé tous leurs satellites et leur ont inspiré leur fureur liberticide. Mais la fureur impuissante, vains rassemblemens; ligue méprisable: les tyrans périront avec ceux qui ont eu la bassesse de prêter leurs bras à la plus odieuse des entreprises.

Mon dessein n'est pas ici de les combattre. Je veux confondre des tyrans d'un autre genre, ce sont ceux qui prétendent dominer encore sur les consciences, et qui s'efforcent de retenir un sceptre prêt à tomber de leurs mains.

Ce n'est pas vous, Prêtres Citoyens, dont les sages prédications favorisent les progrès de la raison publique, ce n'est pas vous que j'attaque. Il n'y a rien contre vous dans ce discours, qui n'a pour objet que ceux qui ne vous ressemblent pas.

Les opinions religieuses sont libres, je le sais, et j'en respecte la liberté.

Mais une religion qui condamne hautement toutes les autres, qui prêche l'intolérance, et qui rompt tous les liens de la communion fraternelle entre les hommes; une telle religion, qui n'est que l'invention de la cupidité et de l'ambition pontificales, doit être réduite au silence, désarmée de ses foudres et rappelée à l'éternel principe de la charité mutuelle que prescrit la loi de la nature.

Quel homme pénétré de ce doux sentiment ne souffriroit pas d'entendre un fanatique, usurpateurs des droits de l'Être suprême, crier aux trois quarts et demi du genre humain, qu'ils sont damnés, s'ils ne se rangent pas sous son étendard?

Il est tems de réprimer ces vociférations menaçantes, qui ne font aucune impression sur les esprits éclairés, mais qui peuvent inquiéter ceux qui ne le sont pas également.

Eh! quoi donc, vous aussi, prêtres assermentés (Je n'apostrophe ici que le petit nombre qui voudroit perpétuer le règne du mensonge; car la plupart se sont dévoués à la manifestation de la vérité). Quoi, vous qui affectez de vous distinguer, et qui vous faites gloire d'une singularité dont vous devriez rougir, n'avez-vous prêté le serment que pour mieux tromper la patrie? Croyez-vous bien gagner le traitement qui vous

(1) Broch. 8 p. (F<sup>17A</sup> 1009<sup>A</sup>, pl. 3, p. 1821). Imprimé par ordre du Comité de surveillance révolutionnaire de Bayeux. Signés Baudre, président, Hallot, Martin, Biet, Barey, Savary, Cristille, Vimard, Mallet, Lefort, Hardouin, et Jourdain, secrétaire.